

Quarante et un cas de grossesse tubaire, dont deux mortalités

PAR M. LE DOCTEUR A. LAPHORN SMITH .

Chirurgien en chef de l'Hôpital Samaritan; Gynécologue au Western general Hospital et au Montréal Dispensary, etc., Montréal.

Comme un rapport détaillé de chacun de ces quarante et un cas serait trop long pour l'espace dont nous disposons, je décrirai seulement les plus frappants, et particulièrement les deux cas de mortalité. Je désire aussi mentionner trois autres cas qui vinrent à ma connaissance, mais qui ne furent pas traités par moi, et ainsi ne se trouvent pas compris dans la série des quarante et un.

Quand nous considérons que cet état fut décrit dans le xi^e siècle, mais resta une curiosité pathologique jusqu'à il y a environ vingt-cinq ans, il est simplement merveilleux de constater le progrès fait durant le dernier quart de siècle. A Lawson Gait, de Birmingham, nous devons beaucoup pour avoir démontré que la grossesse tubaire ne fut jamais une maladie médicale, mais bien toujours une maladie chirurgicale. Quoiqu'il ait avoué qu'elle ne pouvait jamais être diagnostiquée avant la rupture, plusieurs de ses disciples ont perfectionné son enseignement, si bien que c'est maintenant un événement commun de diagnostiquer ou plutôt de soupçonner une grossesse tubaire et de prévenir les accidents. Sur ce continent, nous devons une grande partie de notre enseignement énergique à l'un des élèves de Gait, le docteur Joseph Price, de Philadelphie. Si je puis rapporter quarante et un cas, c'est parce que j'ai engagé beaucoup de médecins de mon entourage à abandonner la règle de l'abstention pour mettre le mécanisme de conservation de la vie en mouvement, au moment où ils soupçonnent cet état.